

DECLARATION DU PARTI DE LA RENAISSANCE GUINEENNE (PRG) du Dr Alexis OUENDENO

Sur la NÉCESSITE ET L'IMPERIOSITÉ DU CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION GUINEENNE

Pour le Parti de la Renaissance Guinéenne du Dr Alexis OUENDENO, MÉDECIN franco guinéen, le changement de la Constitution Guinéenne est non seulement légale, mais également opportune, nécessaire, impérieuse et souhaitable. Pourquoi ?

I

Il est **légal**, tout simplement parce que le corps du texte constitutionnel lui même le stipule et le permet, en donnant au Président de la République la possibilité de l'initiative d'une telle manœuvre. Revenir sur ce point, c'est combattre tout simplement le bon sens et ouvrir la brèche de débats qui ne sauraient en finir, et qui ne servent à rien. RETENONS SIMPLEMENT QUE CE QUI EST CHANGE EST NOUVEAU, raison pour laquelle, il est dorénavant permis de parler de NOUVELLE CONSTITUTION, pour enlever toute ambiguïté divergente avec le mot REVISION

II

Ce changement est **opportun** pour 3 raisons, toutes aussi simples les unes que les autres à comprendre.

1-Observons la nature et prenons en de sublimes leçons. Qu'y constatons nous ? Pour peu qu'on ait des yeux et du bon sens nous y lisons dans chacune de choses qui la composent que tout ce qui ne change pas et n'évolue pas, est appelé à périr, donc à disparaître, depuis le règne minéral, en passant par le règne végétal, au règne animal. Imaginons un nourrisson de quelque espèce animale que ce soit ou une plantule de quelque règne végétal que ce soit, ou, un « petit bout d'homme » qui ne grandirait et n'évoluerait guère ... de sa naissance à sa mort. Quelle horreur !

2- Toute pensée, toute intuition, toute intelligence, toute perception, toute connaissance, toute sagesse et toute volonté de l'homme évolue, doit évoluer, à fortiori les objets de sa création, ses institutions, ses lois, son organisation sociopolitique, ses conventions, ses constitutions. Tout s'inscrit dans le changement, parce que ce qui était vrai hier peut ne pas l'être aujourd'hui, et ce qui est vrai aujourd'hui peut ne pas l'être demain. Alors pourquoi refuser l'esprit de l'évolution ? Toute chose, pour exister et subsister, doit grandir, changer et évoluer. Pourquoi la Constitution guinéenne serait alors, dans son seul cas, enfermée ou emmurée dans un bloc de béton ? Si nous refusons son changement aujourd'hui, pourquoi nous l'accepterions demain ?

3- Essayons de ne pas être plus royalistes que le roi.

Aucun pays sur notre planète ne s'est refusé l'opportunité du changement de sa constitution depuis les premières lois romaines, en passant par la première vraie Constitution de nom de la République française en 1793, jusqu'aujourd'hui et ce dans le monde entier. C'est l'histoire qui initie et impose les changements constitutionnels. Ne pas changer une constitution veut dire que tout va bien. La Guinée ne peut pas se permettre de dire que tout va bien et qu'il n'y a rien à changer dans son évolution, dans ses institutions et dans sa foute multitude d'orientations politiques, judiciaires, sociales et économiques etc. « Vita in motu » disaient les Romains.

III

La modification ou le changement de la Constitution Guinéenne est **nécessaire** parce que en Guinée, depuis l'accession de ce pays à son Indépendance en 1958 , beaucoup de choses ont changé et qui dit changement dit nouvelles situations, nouvelles adaptations, donc nouveaux comportements et nouvelles habitudes à prendre et nouvelles orientations. Il y a des choses qui marchent et d'autres qui ne marchent pas. Notre souci principal se doit d'encourager tout ce qui marche, et s'efforcer de changer et de modifier ou de faire disparaître tout ce qui ne marche pas. La vie de notre pays dépend de cette faculté et de cette labilité d'adaptations, Partout ailleurs dans le monde , les choses changent, parfois en douceur, parfois avec violence. Veillons à ce que dans notre pays toute chose change en douceur dans un grand esprit de paix, d'intelligence, d'équilibre et de sagesse. La violence est la mère de la ruine humaine.

IV

Il est **impérieux** de changer la Constitution guinéenne pour une raison très simple qui va être illustrée par un exemple des plus banaux. Si un automobiliste remarque que son véhicule a un ou deux pneus crevés et que néanmoins il s'obstine à prendre la route avec ces pneus hors d'usage pour une randonnée quelconque, le bon sens nous dit qu'il n'ira pas très loin cet homme. Que chaque parti politique, que chaque association, que chaque guinéen par le biais de son député puisse dire en toute liberté ce qu'il souhaite comme changement en profondeur dans la Nouvelle Constitution.

Pour sa part le Parti de la Renaissance Guinéenne va demander une audience au Pr Alpha Condé, Président de la République, pour lui faire part de son analyse, ses observations, ses sujétions, ses propositions, ses idées novatrices qu'il souhaiterait voir inscrites dans la **Nouvelle Norme Constitutionnelle**.

V

Il est donc **souhaitable** que chaque parti politique soit entendu pour ses idées concernant ce qu'il souhaite voir changer en profondeur dans la vie de l'homme guinéen, toujours dans un esprit de paix, de compréhension mutuelle, d'intelligence et de sagesse. Le Président de la République est un grand intellectuel et un homme sage et le Parti pour la Renaissance guinéenne est persuadé qu'une telle idée sera bien accueillie par le Chef de l'Etat.

VIVE LA GUINEE ET QUE DIEU LA BENISSE
A Paris le 4 août 2019

Dr Alexis OUENDENO , Président du PRG et

Pour le Parti de la Renaissance Guinéenne